

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LUTTERBACH
DE LA SÉANCE DU 5 AVRIL 2014**

L'an deux mille quatorze, le cinq avril, à dix-huit heures, les membres du conseil municipal de la commune de Lutterbach proclamé par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 et du 30 mars 2014, se sont réunis dans la salle Cassin –1 rue des Maréchaux– après convocation légale qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2121-7 et suivants et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Rémy NEUMANN, Evelyne WILHELM, Pascal IMBER, Céline GERBEAUX, Jean-Paul WEBER, Michèle HERZOG, Jean-Pol MARJOLLET, Martine BANCELIN, Frédéric GUTH, Chantal GRAIN, Henri NOBEL, Nathalie VOLTZ-DEGLIN, Jean-Pierre EHRET, Andrée TALARD, Vincent SCHERRER, Maëlle CARABIN, Mattéo GRILLETTA, Ghislaine SCHERRER, Thomas DREYFUS, Joseph SCHWEBLEN, Jean-Marie NICK, Yvette BOILEAU, Michel DANNER, Sophie SCHMITT, Roland KRIEGEL, Gertrude PETIT et Noël MILLAIRE.

Les conseillères ci-après étaient excusées et avaient délégué leur mandat : Marie-Christine MOEGLÉ à Andrée TALARD et Odile FOUNIER à Céline GERBEAUX.

ORDRE DU JOUR :

1. INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL
2. ÉLECTION DU MAIRE
 - 2.1 Présidence de l'assemblée
 - 2.2 Constitution du bureau
 - 2.3 Déroulement et résultats du scrutin
 - 2.4 Proclamation de l'élection du maire
3. ÉLECTION DES ADJOINTS
 - 3.1 Nombre d'adjoints
 - 3.2 Liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire
 - 3.3 Déroulement et résultats du scrutin
 - 3.4 Proclamation de l'élection des adjoints
4. EXPRESSION DE CHAQUE GROUPE POLITIQUE FORMANT LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

1. INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur André CLAD, maire sortant, salue cordialement l'assemblée avant de faire l'appel de tous les membres du conseil municipal et de donner lecture des deux procurations qui lui ont été remises.

Le conseil municipal installé, Monsieur CLAD passe la parole à Monsieur Jean-Paul WEBER, doyen d'âge de l'assemblée, puis prend congé.

2. ÉLECTION DU MAIRE

2.1 *Présidence de l'assemblée*

Jean-Paul WEBER : « Mes chers concitoyens, c'est pour moi un grand honneur et c'est avec une certaine émotion que je vais présider à l'élection du nouveau maire de cette commune. J'aimerais auparavant préciser que l'équipe élue représente l'ensemble de la population de Lutterbach, sans aucune exception. C'est à nous, par notre action, de donner envie à ceux qui ne se seraient pas déplacés de venir aux urnes lors du prochain scrutin. »

Jean-Paul WEBER donne lecture des résultats constatés lors des élections des 23 et 30 mars 2014 :

Au premier tour le 23 mars, 4272 électeurs étaient inscrits, 2797 d'entre eux ont voté et 2678 suffrages ont été exprimés.

- La liste « Réussir Ensemble Lutterbach » a obtenu 1168 voix, soit 43,61 % des suffrages exprimés.
- La liste « En Avant Lutterbach » a obtenu 1113 voix, soit 41,56 % des suffrages exprimés.
- La liste « Proche de Vous » a obtenu 397 voix, soit 14,82 % des suffrages exprimés.

Au deuxième tour le 30 mars, 4575 électeurs étaient inscrits, 2878 ont voté et 2883 suffrages ont été exprimés.

- La liste « Réussir Ensemble Lutterbach » a obtenu 1351 voix, soit 48,54 % des suffrages exprimés.
- La liste « En Avant Lutterbach » a obtenu 1174 voix, soit 42,18 % des suffrages exprimés.
- La liste « Proche de Vous » a obtenu 258 voix, soit 9,27 % des suffrages exprimés.

La liste « Réussir Ensemble Lutterbach » a recueilli la majorité et s'est vu attribuer la moitié du nombre des sièges à pourvoir arrondi à l'entier supérieur, soit 15. Les 14 sièges restants ont été répartis à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne.

- La liste « Réussir Ensemble Lutterbach » a ainsi obtenu 7 sièges supplémentaires, soit un total de 22 sièges.
- La liste « En Avant Lutterbach » a obtenu 6 sièges et
- La liste « Proche de Vous » en a obtenu 1.

En conséquence, les membres du conseil municipal sont : Rémy NEUMANN, Evelyne WILHELM, Pascal IMBER, Céline GERBEAUX, Jean-Paul WEBER, Michèle HERZOG, Jean-Pol MARJOLLET, Martine BANCELIN, Frédéric GUTH, Chantal GRAIN, Henri NOBEL, Nathalie VOLTZ-DEGLIN, Jean-Pierre EHRET, Andrée TALARD, Vincent SCHERRER, Maëlle CARABIN, Mattéo GRILLETTA, Ghislaine SCHERRER, Thomas DREYFUS, Odile FOURNIER, Joseph SCHWEBLEN, Marie-Christine MOEGLÉ, Jean-Marie NICK, Yvette BOILEAU, Michel DANNER, Sophie SCHMITT, Roland KRIEGEL, Gertrude PETIT et Noël MILLAIRE.

Le conseil doit désigner un secrétaire de séance. C'est Maëlle CARABIN, la benjamine de l'assemblée, qui sera aidée dans cette tâche par Francis WIRA, Directeur Général des Services de la mairie et assistée techniquement par Régine Menudier.

Le président, après avoir donné lecture des articles L 2122-4 et L 2122-7 du CGCT, a invité le conseil à procéder à l'élection du maire, au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2 Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Mademoiselle Maëlle CARABIN et Monsieur Noël MILLAIRE.

2.3 Déroulement et résultats du scrutin

Jean-Paul WEBER demande qui est candidat à l'élection du maire.

Rémy NEUMANN se porte candidat.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne prévue à cet effet.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

2.4 Proclamation de l'élection du maire

Le résultat du premier tour de scrutin est le suivant :

Nombre de votants (enveloppes déposées)	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral)	7
Nombre de suffrages exprimés (b-c)	22
Majorité absolue (3)	15

Rémy NEUMANN a été proclamé maire et immédiatement installé dans ses fonctions. Il devient président de séance.

Rémy NEUMANN remercie les conseillers qui ont voté pour lui et souhaite la bienvenue à l'assemblée présente au premier conseil municipal de ce nouveau mandat.

Le conseil municipal a ensuite été invité à procéder à l'élection des adjoints.

3. ÉLECTION DES ADJOINTS

3.1 Nombre d'adjoints

Monsieur le Maire rappelle que conformément à ce que son équipe avait annoncé pendant la campagne électorale, il souhaite réduire l'enveloppe indemnitaire qui est versée à l'ensemble des élus de la commune de 30 000 €. Cette enveloppe sera affectée budgétairement lors du

prochain conseil municipal du 22 avril aux associations de Lutterbach et dans ce cadre-là, le nombre de postes d'adjoints sera limité à cinq.

Monsieur le Maire soumet ce chiffre à l'approbation du conseil municipal. Il est approuvé par 22 voix pour et 7 abstentions.

3.2 Liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire

Une seule liste est soumise au vote, il s'agit de celle de Monsieur Pascal IMBER.

Les suivants de la liste, dans l'ordre du rang, sont :

Madame Evelyne WILHELM,
Madame Céline GERBEAUX,
Monsieur Jean-Pol MARJOLLET,
Monsieur Jean-Paul WEBER.

3.3 Déroulement et résultats du scrutin

Monsieur le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un sans qu'il y ait obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L 2122-4 et L 2122-7-2 du CGCT).

3.4 Proclamation de l'élection des adjoints

Le résultat du premier tour de scrutin est le suivant :

Nombre de votants (enveloppes déposées)	29
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral)	7
Nombre de suffrages exprimés (b-c)	22
Majorité absolue (3)	15

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur Pascal IMBER. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur le tableau ci-dessous.

Liste :	
M. Pascal IMBER	1 ^{er} adjoint au maire
Mme Evelyne WILHELM	2 ^{ème} adjointe au maire
Mme Céline GERBEAUX	3 ^{ème} adjointe au maire
M. Jean-Pol MARJOLLET	4 ^{ème} adjoint au maire
M. Jean-Paul WEBER	5 ^{ème} adjoint au maire

Monsieur le Maire félicite les cinq adjoints élus et présente les huit conseillers municipaux ainsi que les missions qui leur seront déléguées :

Madame Chantal GRAIN sera déléguée à la Citoyenneté et à la Gouvernance,
 Monsieur Mattéo GRILLETTA sera délégué à la Communication Internet et les sites Web
 Madame Martine BANCELIN sera déléguée à l'Enfance,
 Madame Nathalie VOLTZ-DEGLIN sera déléguée à la Petite Enfance,
 Monsieur Jean-Pierre EHRET sera délégué à l'Enseignement,
 Monsieur Vincent SCHERRER sera délégué à la Culture et à la Communication,
 Monsieur Frédéric GUTH sera délégué aux Finances et à l'Urbanisme,
 Monsieur Henri NOBEL sera délégué aux travaux.

Tous ces délégués seront rattachés à des Pôles qui seront dirigés par les cinq adjoints qui viennent d'être élus :

- Monsieur Pascal IMBER, 1^{er} adjoint au maire, dirigera le **Pôle Citoyenneté et Gouvernance, relations avec les Associations**. Il s'occupera également des relations avec les habitants, de la communication ainsi que de l'OMSAP dont il sera le président.
- Madame Evelyne WILHELM dirigera le **Pôle Social et les Seniors**. Elle s'occupera également de la population, du CCAS, de la Famille et du Conseil des Anciens.
- Madame Céline GERBEAUX dirigera le **Pôle Jeunesse et Enseignement** qui regroupe l'Enfance, la Petite Enfance, la Jeunesse, l'Enseignement ainsi que le Conseil des Jeunes.
- Monsieur Jean-Pol MARJOLLET dirigera le **Pôle Animation de la Cité** avec toutes les manifestations communales et associatives, la Culture, le Commerce et l'Artisanat. Il aura également un poste de responsabilité à l'OMSAP.
- Monsieur Jean-Paul WEBER dirigera le **Pôle Cadre de Vie** qui aura en charge l'Urbanisme, l'Environnement et les travaux.

Monsieur le Maire rappelle que Madame Michèle HERZOG sera conseillère municipale déléguée à Mulhouse Alsace Agglomération, avec comme suppléant Monsieur Henri NOBEL. Il ajoute que des conseillers municipaux auront des tâches plus particulières en sachant que l'ensemble des commissions seront ouvertes aux extra-municipaux et aux personnalités civiles de Lutterbach qui souhaitent y participer. Toutes les personnes qui se sont investies pendant la campagne électorale, quelles que soient les listes, auront accès à ces commissions si elles le souhaitent. Un appel à candidature sera lancé.

Des conseils participatifs seront également créés, ouverts à tous ceux qui souhaiteront apporter leurs compétences et leurs suggestions sur des thèmes ou des projets précis.

L'ensemble du conseil municipal procède ensuite à la signature du procès-verbal d'installation qui a été rédigé séance tenante.

Monsieur le Maire salue et remercie les représentants de la presse : Madame Ober pour le journal l'Alsace et Monsieur Hartmann pour les DNA.

4. EXPRESSION DE CHAQUE GROUPE POLITIQUE FORMANT LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Après la prise de photos par la presse, Monsieur le Maire passe la parole aux groupes politiques « Proche de Vous » et « En Avant Lutterbach ».

Noël MILLAIRE pour le groupe « Proche de Vous » :

« Monsieur le Maire,
Chers collègues du conseil municipal,

C'est avec grand plaisir et toujours avec l'amour pour notre commune que je continue de siéger dans ce conseil municipal. Je tiens avant toute chose à remercier publiquement Madame Flora Scollo qui a été à mes côtés pendant presque les six années écoulées et qui pour des raisons de santé a préféré figurer en fin de liste. Merci pour son travail. Je remercie ensuite toute les électrices et les électeurs du premier et du deuxième tour qui nous ont fait confiance en nous apportant leurs suffrages. Je veux qu'ils sachent qu'ils nous ont fait un grand honneur en me permettant de me maintenir au conseil municipal. Je veux enfin remercier tous mes colistiers de la première à la dernière heure qui m'ont permis de réunir le groupe le plus jeune, le plus ouvert, le plus enthousiaste, le plus dynamique, le plus motivé, le plus constructif. Grâce à eux, à leur implication sur le terrain, nous avons écouté les Lutterbachois dans tous les quartiers, dans toutes les cages d'escalier, au coin de toutes les rues et nous avons écrit un programme pour les six années à venir.

Aujourd'hui, je suis leur représentant au sein de ce conseil et ce conseil est l'émanation du travail des commissions bien absentes ces six dernières années. La majorité de mes colistiers s'engage dès à présent, si vous l'acceptez Monsieur le Maire, à siéger dans ces commissions sans esprit partisan mais pour le bien de la commune. Ainsi, c'est plus de vingt personnes qui viendront enrichir les débats dans tous les domaines de la vie de notre commune. Bénévolement avec l'esprit du service public, nous ferons des propositions régulières qui je l'espère cette fois, seront entendues. La population de Lutterbach évolue. Les préoccupations et les besoins changent. Notre commune a besoin de nouvelles pratiques qui feront place à la concertation, à la mobilisation de tous et à la responsabilité de chacun. Merci pour votre attention. »

Jean-Marie NICK pour le groupe « En Avant Lutterbach » :

« Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les adjoints,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs,

En guise d'entrée en matière, je voudrais remercier ici l'ensemble des Lutterbachoises et des Lutterbachois qui ont fidèlement soutenu notre groupe « En Avant Lutterbach » et qui, par leur vote, nous ont fait confiance. Comme les six élus de l'équipe présents ce soir, nombreux sont les habitants qui ont été déçus par le résultat de cette élection municipale. Nous les comprenons et « En Avant Lutterbach » s'engage à rester à leurs côtés, à les écouter et à défendre au mieux leurs intérêts.

Je ne veux pas manquer de remercier sincèrement tous les membres de l'association « En Avant Lutterbach » qui ont œuvré pour une commune sereine et apaisée.

Mes remerciements chaleureux vont également à toutes les femmes et à tous les hommes qui, soucieux uniquement du bien-être et du bien-vivre de leurs concitoyens, se sont engagés à mes côtés pour constituer la formidable équipe de campagne d'EAL.

Merci aussi au maire sortant André Clad qui, avec ses deux équipes successives, a développé Lutterbach de 2001 à 2014. André Clad a honoré sa promesse de s'en tenir à deux mandats à la tête du conseil municipal et s'est investi pour soutenir l'équipe EAL afin qu'elle puisse poursuivre le travail engagé en 2001. Merci également à son épouse Liliane qui a œuvré discrètement à ses côtés en allant assidûment à la rencontre des aînés de la commune tout au long de ces treize années.

Enfin, ma reconnaissance va à l'ensemble de mes collègues élus sortants. Tous - ceux qui ont choisi de ne pas se représenter en 2014 comme ceux qui ont voulu poursuivre l'engagement municipal - ont le sentiment d'avoir honoré au mieux leur mandat municipal.

Nous voilà à présent six conseillers municipaux « En Avant Lutterbach » à siéger sur les bancs de ce qu'il convient de nommer « l'opposition ». Il apparaît que les électeurs - dont nous respectons le verdict - n'ont pas voté « pour » un projet municipal, mais bel et bien « contre » le projet de maison d'arrêt prévu par l'État.

Les deux listes concurrentes ayant essentiellement axé leur campagne sur le thème de la « prison-épouvantail », l'équipe « En Avant Lutterbach » a fait les frais du choix des électeurs, tout en réalisant un score honorable, il faut le souligner.

À titre personnel, je suis favorable à la création de cette prison d'intérêt public dont les retombées multiples directes ou indirectes en termes de finances et d'emplois constitueront un apport non négligeable pour notre commune. N'oublions surtout pas que, derrière les murs des prisons il y a des détenus et des membres du personnel pénitentiaire qui vivent, tant à Mulhouse qu'à Colmar, dans des établissements indignes et d'un autre âge où l'on côtoie rats et cafards. C'est d'abord pour cette raison que l'État se doit de remplacer les locaux vétustes par des bâtiments modernes, fonctionnels et hors des centres villes.

La non-réalisation de la plaine sportive, projet financé à 90 % par des subventions, sera une perte, non seulement pour les associations concernées qui restent dans des locaux vétustes dont le coût d'entretien est de plus en plus élevé pour la commune, mais également pour tous les habitants qui perdent en même temps une entrée verte avec un réaménagement du carrefour et la création à moindre coût d'un nouvel accès au quartier ouest permettant ainsi son désenclavement et, par là même, une amélioration de la circulation dans la rue Poincaré.

Nous sortons de la bataille des municipales sans haine ni esprit de revanche. Il est important de rappeler que durant cette campagne, nous n'avons jamais recherché d'alliance, jamais trahi nos valeurs et nos électeurs, jamais fait preuve d'opportunisme en promettant l'irréalisable dans l'espoir de gagner à tout prix.

Dans les rangs de l'opposition, notre groupe « En Avant Lutterbach » se battra pour ce à quoi nous nous étions engagés, en veillant notamment à la bonne gestion financière de la commune. Nous souhaitons être une opposition constructive et resterons vigilants afin que la nouvelle majorité ne dénature pas ou ne détruise pas ce que l'équipe municipale sortante a entrepris dans l'intérêt de tous. À titre d'exemple, je rappelle que, contrairement à ce qui a pu être lu dans la presse et certains tracts de campagne, nous n'avons à aucun moment ignoré la nécessité de dynamiser l'activité commerciale. C'est dans cet esprit que la friche-verrue de l'ex-ED devait tout prochainement retrouver vie avec l'implantation d'une supérette « Coccinelle » et le déménagement de la boucherie Degert dont la priorité est de s'agrandir et qui aurait ainsi eu l'opportunité de s'installer dans de nouveaux locaux plus spacieux sans quitter Lutterbach. Il serait dommageable pour tous que la majorité nouvellement élue condamne un tel projet commercial !

Pour conclure, mes collègues et moi souhaitons sincèrement à l'équipe « Réussir ensemble Lutterbach » de tout mettre en œuvre pour poursuivre le développement harmonieux de la cité et veiller par tous les moyens au bien-être de l'ensemble de ses habitants.

Parce que, comme l'écrivait Antoine de Saint-Exupéry :
" Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. "

Merci pour votre attention. »

Monsieur le Maire remercie Messieurs Millaire et Nick pour leur intervention et ajoute : « Je constate que du côté de Noël Millaire la main est tendue et nous l'acceptons pour la participation de son groupe aux commissions municipales et que côté d'En Avant Lutterbach on est encore dans la campagne électorale et je souhaite tourner la page.

Monsieur le Maire s'exprime à son tour :

« Chers Lutterbachoises et chers Lutterbachois,

Au nom de toute l'équipe Réussir Ensemble Lutterbach et en mon nom personnel, je veux d'abord remercier toutes les Lutterbachoises et tous les Lutterbachois qui nous ont apporté leurs suffrages aux deux tours de cette élection municipale et qui nous ont permis de l'emporter.

Je veux aussi remercier mon épouse Jocelyne, qui a accepté que je relève ce challenge et les responsabilités qui vont être les miennes en tant que Maire de notre commune. Je salue aussi dans la salle, mes deux fils Nathan et Stéphane avec sa compagne Laure, ainsi que mes beaux-parents Gabrielle et Lucien Wilhelm de Morschwiller-le-Bas qui m'ont tous soutenu durant cette campagne.

Je rends également un hommage appuyé et à distance à mon supporter numéro 1, José Galland, mon ami de la classe 1960 et ancien chef de corps des Sapeurs-Pompiers de Lutterbach, qui m'a encouragé pendant toute la campagne. Il m'a donné la force, lui qui lutte contre la maladie, de m'investir encore plus tous les jours pendant cette période électorale : merci à lui pour son soutien sans faille et je lui souhaite, de tout cœur, avec mon toute mon équipe, de retrouver le plus rapidement possible une santé qui lui permette de s'investir à nouveau pour notre commune comme il l'a toujours fait jusqu'à présent.

À partir d'aujourd'hui, avec la mise en place effective du nouveau conseil municipal, nous sommes les élus de tous les Lutterbachois et nous travaillerons dans ce sens, sans esprit partisan. C'est cet état d'esprit que je propose de partager avec les élus des deux oppositions municipales : être tous au service de tous les habitants de Lutterbach, sans exclusivité et sans tenir compte des résultats des élections.

Sachez que nous sommes, mon équipe et moi, fiers d'être Lutterbachois. Nous l'avons dit et nous l'avons écrit lors de notre campagne. Notre objectif est que, vous tous présents ce soir le soyez encore plus et que tous les habitants de notre village le soient demain !

Avant de vous parler du projet de notre équipe pour Lutterbach ces six prochaines années, permettez-moi de revenir un instant en arrière, sur mon parcours personnel et mon engagement politique au sein de la municipalité de Lutterbach.

Fils d'une famille nombreuse de sept enfants, ma maman Marie-Rosalie, femme au foyer nous a élevés dans le respect de l'autre et mon père, Maximilien Neumann, ouvrier et membre du corps des Sapeurs-Pompiers local, m'a appris ce que travailler dur signifie, lui qui à peine rentré de son travail comme fraiseur à la SACM, travaillait la terre dans notre grand jardin pour nourrir toute la famille. Je salue ce soir leur mémoire.

Je salue également dans l'assistance ma sœur aînée Sylvia ainsi que mon frère Maxime, sans oublier mon frère Francis qui s'investit bénévolement depuis de nombreuses années dans les deux associations locales d'insertion sociale Insef et Insef-Inter. Je le félicite pour son élection et pour sa nomination comme Maire-adjoint dans l'équipe du nouveau maire de Habsheim, Gilbert Fuchs.

Mon engagement politique a été précoce, et je le dois en grande partie à l'un de mes professeurs de français et d'histoire du collège de Lutterbach, qui m'a donné la passion de l'histoire et de l'engagement politique. Je salue José Schruoffenegger qui m'a fait l'amitié de venir ce soir. Il vient également d'être réélu maire de Moosch pour son troisième mandat et je le félicite vivement pour cette réélection.

En 1983, je suis élu à 23 ans conseiller municipal dans l'équipe de Roger Winterhalter et en 1986 il me confie la responsabilité d'adjoint aux finances et au développement économique, fonction que j'assume jusqu'en 1994, année où nos chemins se séparent pour des divergences de vue sur certains dossiers. De ces années, je garde le souvenir d'une expérience riche en relations humaines, au contact de personnes remarquables qui m'ont énormément appris. Parmi elles, et je m'excuse auprès de ceux que j'oublierais de citer, je tiens à saluer celles et ceux qui sont toujours actifs dans la vie associative de notre commune, même si certains n'y habitent plus : François Busch, Brigitte Carraz dont je tiens à signaler plus particulièrement l'investissement en tant que présidente d'Insef et Insef-Inter depuis 25 ans cette année, Bernard Sigrist, Fredy Buhl, Antoinette Ober –ancienne adjointe à la culture, correspondante du journal l'Alsace– et Marc Gaspari. Enfin, une reconnaissance particulière à notre ami Jean-Paul Weber, notre « dinosaure » de l'engagement en faveur de l'environnement, qui continue du haut de ses 71 ans de sagesse à nous communiquer sa connaissance de notre cadre de vie et sa fougue pour le protéger.

Ma reconnaissance va également à François Eichholtzer, ancien Directeur Général de Services avec lequel j'avais travaillé en bonne intelligence et qui est aujourd'hui directeur de l'association Marguerite Sinclair très présente à Lutterbach et dont le président n'est autre que François Busch.

Mes pensées vont ce soir aussi à ceux qui se sont investis pour Lutterbach et qui nous ont quittés : Othon Winter, Antoine Krugler, Antoine Colin, Arthur Schultz et Yves Carabin dont la fille Maëlle vient de reprendre le flambeau en intégrant notre équipe.

De 1995 à 2008, j'ai pris du recul et je me suis investi à fond professionnellement mais aussi dans la vie associative locale et plus particulièrement en faveur des structures d'insertion par l'économie Insef et Insef-Inter à Lutterbach.

En 2008, nous avons constitué une équipe qui a fait un score honorable de 38 % au second tour des municipales en envoyant cinq élus au conseil municipal avec Evelyne Haffner, Chantal Grain, Pascal Imber, Jean-Paul Weber et moi-même. Nous étions dans l'opposition. Cette équipe est restée soudée pendant tout le mandat et s'est fortement investie pour la commune et les habitants de Lutterbach. Parmi ces cinq élus, seule Evelyne Haffner a décidé de ne pas se représenter cette année et je veux profiter de ce premier conseil municipal du nouveau mandat pour la remercier pour son engagement et je l'invite à me rejoindre. »

Monsieur le Maire remet un bouquet de fleurs à Evelyne Haffner, en son nom personnel ainsi qu'en celui de l'équipe Réussir Ensemble Lutterbach et de la nouvelle municipalité, en reconnaissance pour son investissement tout au long du dernier mandat au conseil municipal et au CCAS.

Monsieur le Maire poursuit : « Notre équipe Réussir Ensemble Lutterbach a remporté les élections municipales avec plus de 48,50 % des suffrages exprimés dans le cadre d'une triangulaire au second tour.

Je souhaite que la presse rectifie l'étiquette EELV que la préfecture nous a attribuée alors que nous nous sommes présentés sans aucune étiquette, ni appartenance politique. Nous avons refusé d'être catalogués dans un courant politique proposé par la préfecture lors de notre dépôt de liste mais visiblement ce souhait n'a pas été respecté par les services de l'État. Si nous défendons notre environnement, nous ne souhaitons pas être catalogués sous un quelconque label.

Ceci étant dit, nous avons construit notre victoire, dimanche dernier, autour des quatre anciens élus de Réussir Ensemble mais surtout avec l'apport de nouveaux membres très dynamiques, une équipe tournée vers l'avenir et composée de Lutterbachois de tous les âges et de de toutes sensibilités politiques, un groupe qui a en commun la volonté d'œuvrer pour le bien de la commune et dans l'intérêt du plus grand nombre. Je veux ici exprimer à tous les membres de

cette équipe Réussir Ensemble Lutterbach, y compris aux sept membres qui ne sont pas élus, ma reconnaissance et ma fierté d'avoir pu compter sur une équipe aussi entreprenante, disponible, efficace et complémentaire pendant toute la campagne électorale. Mais le véritable travail commence dès lundi prochain, avec les services et les employés de la mairie et je sais que je vais pouvoir compter sur votre investissement durant tout le mandat. Merci et bravo à toute mon équipe.

Je tiens également, dans un moment solennel comme celui-ci, à saluer le professionnalisme et l'intégrité de l'ensemble des fonctionnaires de l'administration municipale placés sous la Direction de Francis WIRA, notre Directeur Général des Services. Dans un contexte difficile et tendu en période d'élections municipales, ils ont fait preuve de retenue et de réserve. Je les en remercie. Avec la nouvelle équipe, nous allons maintenant faire connaissance et apprendre à travailler ensemble, dans la confiance mutuelle et dans le respect des compétences et des prérogatives de chacun.

Une page d'histoire se tourne à Lutterbach. Je souhaite sincèrement que toutes celles et ceux qui se sont engagés avec passion et vigueur dans la campagne électorale aient à cœur de remiser les polémiques qui ont surgi durant la campagne. Dans un climat apaisé, je souhaite que les pro Roger Winterhalter et les pro André Clad puissent reconnaître que chacun des deux précédents maires a apporté des choses positives à la commune, ce que notre équipe a toujours reconnu à l'un et l'autre. C'est peut-être un vœu pieu, par rapport à ce que j'ai entendu tout à l'heure, et vous pourrez penser que je suis un doux rêveur, mais c'est en tout cas mon souhait afin que nous puissions à l'avenir tous mieux vivre ensemble.

Chers habitants de Lutterbach, notre slogan lors de la campagne a été :

"Un nouveau Maire, une nouvelle équipe et un nouveau projet pour bien-vivre ensemble à Lutterbach."

Un nouveau Maire avec notre volonté de mettre la citoyenneté au cœur de l'action publique et de proposer un nouveau mode de gouvernance qui s'appuie sur le contact direct et la concertation avec les habitants. Une nouvelle équipe, constituée autour de cinq pôles et des cinq adjoints que nous avons élus tout à l'heure, et qui est renforcée par huit délégués. Cette organisation sera appelée à évoluer en fonction des besoins, du volume de travail et de l'investissement de chacun.

Nous nous engageons à faire fonctionner véritablement les cinq commissions municipales qui se réuniront au minimum une fois par trimestre. Ces commissions seront ouvertes aux extra-municipaux et aux membres de la société civile.

Nous nous engageons aussi à mettre en place des conseils participatifs pour permettre aux habitants et aux associations locales, qui le souhaitent, d'être associés aux projets importants de la commune. Le premier conseil participatif sera créé très rapidement pour la réhabilitation et l'affectation des locaux de l'ex ED au centre du village.

Un nouveau projet, enfin, que nous avons clairement annoncé lors de la campagne et dont je ne citerai que les points les plus prioritaires :

- Maintien du taux des taxes locales durant le mandat pour préserver le pouvoir d'achat des habitants.
- Organisation des locaux et activités liés à la modification des rythmes scolaires –sous réserve que la réforme et son calendrier sont maintenus par le nouveau ministre de l'Éducation septembre 2014– et renforcement de l'offre de périscolaire midi à l'école primaire.
- Réouverture d'une supérette alimentaire sur le site de l'ex-ED.
- Poursuite de notre combat contre le projet de prison sur nos terres agricoles et j'ajoute, en réponse aux propos que vient de tenir mon collègue Jean-Marie Nick, que

Jean-Marie Delarue, responsable national des lieux de privation de liberté, a rapporté que lors de la visite d'une nouvelle prison, des détenus lui ont dit préférer l'ancienne prison avec des cafards que la nouvelle prison inhumaine.

- Priorité sera également donnée sur le mandat aux travaux de rénovation, de mise en sécurité et aux normes des bâtiments scolaires et de la mairie ainsi que des locaux associatifs sur la commune.
- Programmation de la rénovation de la Basilique à partir de 2015, sur la durée du mandat.
- Différer le projet de plaine sportive tant que le projet TGV ne sera pas relancé et financé et en attendant l'approbation définitive du PPRI de la Doller et de la Directive Inondation.
- Enfin, vote avant la fin de ce mois, lors du conseil municipal du 22 avril, de la rallonge budgétaire de 30 000 € au profit des associations locales financée par la diminution du même montant de l'enveloppe indemnitaire des élus.

Mettons-nous maintenant au travail, aussi bien notre équipe que les membres de l'opposition qui souhaitent œuvrer pour le bien de Lutterbach et pour rendre le meilleur service à ses habitants.

Chers amis, pour ne pas pénaliser l'association du Théâtre Alsacien de Lutterbach qui avait déjà programmé son spectacle « e Friejhohr fer unseri Sproch » ce soir à 20 h 15 dans la salle des Brasseurs, et pour permettre à toutes celles et ceux qui souhaitent aller voir ce spectacle alsacien, nous avons annulé le verre de l'amitié qui généralement clôt le premier conseil municipal. Ce temps de convivialité vous sera proposé lors de la mise en place du premier conseil participatif, évènement auquel tous les habitants seront conviés.

Je vous remercie de votre présence et de votre attention et vous souhaite à toutes et tous, une agréable soirée et un très bon week-end. »

Le maire clôt la première séance publique du nouveau mandat à 18 h 10.

Lutterbach, le 22 avril 2014

Le secrétaire de séance,

Francis WIRA,
directeur général des services

Rémy NEUMANN,
maire

**Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations
du conseil municipal de la Commune de Lutterbach
de la séance du 05 avril 2014**

ORDRE DU JOUR :

1. INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

2. ÉLECTION DU MAIRE
 - 2.1 Présidence de l'assemblée
 - 2.2 Constitution du bureau
 - 2.3 Déroulement et résultats du scrutin
 - 2.4 Proclamation de l'élection du maire

3. ÉLECTION DES ADJOINTS
 - 3.1 Nombre d'adjoints
 - 3.2 Liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire
 - 3.3 Déroulement et résultats du scrutin
 - 3.4 Proclamation de l'élection des adjoints

4. EXPRESSION DE CHAQUE GROUPE POLITIQUE FORMANT LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Suite du
Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations
du conseil municipal de la Commune de Lutterbach
de la séance du 05 avril 2014

Nom et Prénom	Qualité	Signature	Procuration
NEUMANN Rémy	Maire		
IMBER Pascal	1 ^{er} Adjoint		
WILHELM Evelyne	2 ^{ème} Adjointe		
GERBEAUX Céline	3 ^{ème} Adjointe		
MARJOLLET Jean-Pol	4 ^{ème} Adjoint		
WEBER Jean-Paul	5 ^{ème} Adjoint		
HERZOG Michèle	Conseillère municipale		
BANCELIN Martine	Conseillère municipale		
GUTH Frédéric	Conseiller municipal		
GRAIN Chantal	Conseillère municipale		
NOBEL Henri	Conseiller municipal		
VOLTZ-DEGLIN Nathalie	Conseillère municipale		
EHRET Jean-Pierre	Conseiller municipal		
TALARD Andrée	Conseillère municipale		

Suite du
Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations
du conseil municipal de la Commune de Lutterbach
de la séance du 05 avril 2014

SCHERRER Vincent	Conseiller municipal		
CARABIN Maëlle	Conseillère municipale		
GRILLETTA Mattéo	Conseiller municipal		
SCHERRER Ghislaine	Conseillère municipale		
DREYFUS Thomas	Conseiller municipal		
FOURNIER Odile	Conseillère municipale	Procuration donnée à Céline GERBEAUX	
SCHWEBLEN Joseph	Conseiller municipal		
MOEGLE Marie-Christine	Conseillère municipale	Procuration donnée à Andrée TALARD	
NICK Jean-Marie	Conseiller municipal		
BOILEAU Yvette	Conseillère municipale		
DANNER Michel	Conseiller municipal		
SCHMITT Sophie	Conseillère municipale		
KRIEGEL Roland	Conseiller municipal		
PETIT Gertrude	Conseillère municipale		
MILLAIRE Noël	Conseiller municipal		

